

**SEOR**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUES
DE LA RÉUNION

NUITS SANS LUMIÈRE 2026 : DU 3 AVRIL AU 3 MAI

Campagne de sauvetage des Pétrels de Barau

Nuits sans lumière 2026
du 3 avril au 3 mai

1200 échouages de Pétrels attendus
⚠ Période critique du 9 au 28 avril

[🔗 Lien drive \(cliquer ici\) : kit de communication](#)

**SEOR**SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ORNITHOLOGIQUES
DE LA RÉUNION13 ruelle des orchidées
97440 Saint-André

02 62 20 46 65

seor.fr

“Du 3 avril au 3 mai, protégeons ensemble les Pétrels en réduisant la pollution lumineuse!”

L'essentiel à retenir

- Cette année, **jusqu'à 1200 Pétrels de Barau** pourraient être retrouvés échoués
- La SEOR invite tous les gestionnaires d'éclairages (publics, privés et/ou sportifs) à **mettre en place un maximum d'actions d'extinctions et/ou de réduction des éclairages du 3 avril au 3 mai**
- Le risque d'échouage est maximal en début de nuit : **privilégier les extinctions dès 18:30 jusqu'à minuit**



Contacts pour questions / interviews :
☎ 02 62 20 46 65



Julie TOURMETZ
Responsable du
centre de sauvegarde
tourmetzj@seor.fr



Leo CHEVILLON
Responsable projet
oiseaux marins
chevillonl@seor.fr



Anaïs GRONDIN
Médiatrice
pollution lumineuse
grondina@seor.fr

Projet Life OVERSEAS (Zoom en dernière page)

Le risque d'échouage en avril-mai 2026

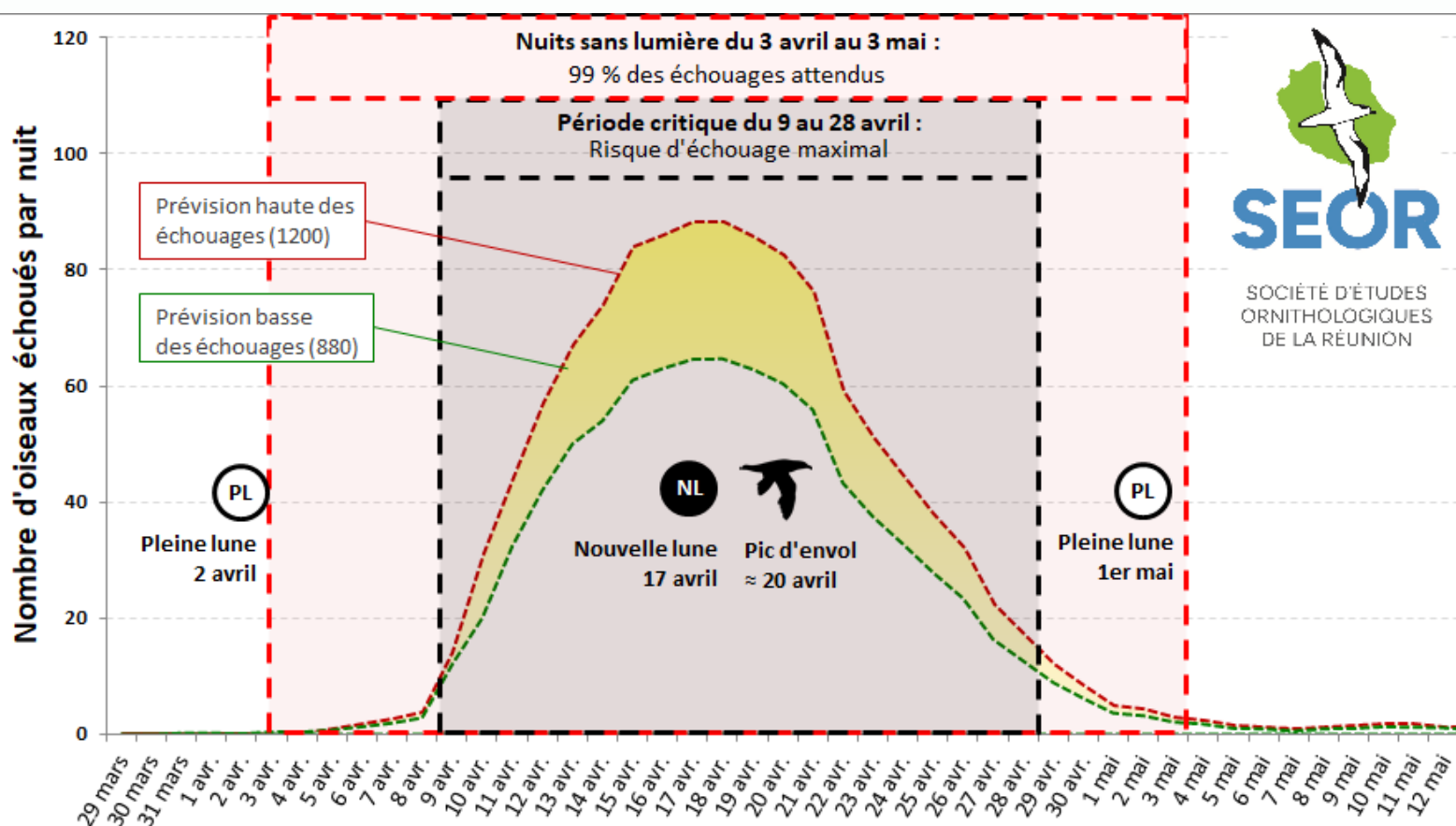
Cette année, la nouvelle lune est proche du pic d'envol des jeunes Pétrels de Barau. Cela signifie que beaucoup d'entre eux n'auront pas la lune pour les guider jusqu'à l'océan et seront particulièrement désorientés par nos éclairages. Cela laisse présager que **880 à 1200 Pétrels devraient être retrouvés échoués du 3 avril au 3 mai 2026.**

En cas de non-extinction d'un maximum d'éclairages et de mauvaise météo, la prévision maximale de 1200 échouages pourrait cependant être largement dépassée - comme ce fut le cas en avril 2024 par exemple avec 1351 Pétrels échoués au lieu des 830 attendus.

La SEOR invite donc tous les gestionnaires d'éclairages publics, privés et sportifs à entreprendre un maximum d'efforts de réduction des éclairages et d'extinctions du 3 avril au 3 mai :

Période « rouge » en début et fin de période d'envol : il convient de limiter le plus possible les éclairages extérieurs en soirée. Les éclairages sportifs doivent être éteints autant que possible dès la tombée de la nuit.

Période « noire » du 9 au 28 avril : cette période de 19 nuits est la plus critique avec 92 % des échouages attendus. **Durant cette période, les efforts de réduction des éclairages doivent être maximaux et intervenir dès 18h30 :** extinction impérative des éclairages sportifs dès la tombée de la nuit, pas d'événements en soirée nécessitant des éclairages.



Préconisations à suivre au cours des nuits sans lumière du 3 avril au 3 mai :



Eteindre les éclairages sportifs dès la tombée de la nuit (décaler les activités en journée)



Horaires :

Le risque d'échouage est maximal en début de nuit : privilégier les extinctions dès 18:30 jusqu'à minuit

QUE FAIRE SI JE TROUVE UN PÉTREL ÉCHOUÉ ?

Je le récupère immédiatement : si je le laisse sur place, il n'a aucune chance de survie !



☎ 02 62 20 46 65

1. Je le place dans un carton fermé

Et je le garde en sûreté chez moi.
Je ne lui donne ni à boire ni à manger.

2. J'appelle la SEOR au 02 62 20 46 65

Je laisse un message sur le répondeur en précisant où j'ai trouvé l'oiseau.

3. Je dépose l'oiseau dans un poste relai proche de chez moi

La SEOR me rappelle dès que possible et m'indique le poste relai le plus proche où je peux aller déposer l'oiseau (pompiers, vétérinaire, gendarmerie,...)

Contexte

Chaque année au mois d'avril, la SEOR, association de protection des oiseaux basée à Saint-André, réalise une campagne d'information et de sauvetage afin de **secourir un maximum de jeunes Pétrels de Barau victimes d'échouages causés par la pollution lumineuse.**

Le Pétrel de Barau est un oiseau marin endémique de La Réunion, classé en danger d'extinction. Les couples reviennent chaque année pondre un unique œuf sur le massif du Piton des neiges. En avril-mai, les jeunes prennent leur premier envol en début de nuit pour tenter de rejoindre l'Océan. **Mais lors de cet envol, beaucoup sont désorientés par les éclairages artificiels et finissent échoués au sol,** où ils n'ont aucune chance de survie s'ils ne sont pas secourus.

La campagne des **nuits sans lumière vise ainsi à sensibiliser à cette problématique des échouages de Pétrels** et aux gestes à mettre en œuvre pour la limiter, et à **inciter l'ensemble des gestionnaires d'éclairages extérieurs à réaliser des actions de réduction des éclairages, voire d'extinction totale** durant le mois d'avril.



Du 3 avril au 3 mai, protégeons ensemble les Pétrels en réduisant la pollution lumineuse !



Zoom : Présentation de la SEOR et du projet Life Overseas

La Société d'Etudes Ornithologiques de La Réunion (SEOR) est une association agréée protection de l'environnement basée à Saint-André, **dont le but est d'étudier et préserver les oiseaux indigènes de La Réunion**, et de sensibiliser à leur protection.

Créée en 1997 pour porter secours aux Pétrels de Barau échoués, la SEOR emploie aujourd'hui une vingtaine de salariés et **mène des projets d'étude et de conservation de différentes espèces** (Pétrels, Papangue et Tuit-tuit notamment), et pilote **un centre de soins qui accueille chaque année près de 3000 oiseaux**. Plusieurs centaines de réunionnais-es s'impliquent chaque année dans les actions de la SEOR en tant que bénévoles.



Depuis janvier 2026, la SEOR a débuté le projet Life OVERSEAS, projet européen d'une durée de 6 ans co-porté avec la LPO France et d'autres structures en Guyane française, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française. Ce Life vise à **protéger l'avifaune menacée dans ces territoires ultramarins** en mettant en place des actions de conservation ciblées pour réduire différentes menaces.

L'un des volets d'actions mené par la SEOR à La Réunion vise à **lutter contre la mortalité des Pétrels et Puffins due à la pollution lumineuse**. Pour cela, ce volet d'actions prévoit entre autres de renforcer le réseau de sauvetage et une médiation visant à réduire les éclairages privés illégaux ou impactants.



**Cofinancé par
l'Union européenne**